

Assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont tenue le 23 mai 2017 à 19h00, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de son Honneur le Maire, M. Clément Cardin, et à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers suivants : Claudette Laflamme, Suzanne Nicholson, Marie-Claire Vachon, Normand Durand, Pierre Salois et Claude Brunet.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum et acceptation de l'ordre du jour ;
2. Résolution - Projet complexe Éco-sports de Piedmont - octroi de contrat à Devcon pour l'implantation et la préparation du terrain;
3. Résolution - Projet complexe Éco-sports de Piedmont - octroi de contrat à Lafarge pour les matériaux granulaires;
4. Résolution - Projet du parc chemin du Pont - octroi de contrat à Techsport inc. pour l'achat de mobilier urbain;
5. Résolution - Projet du parc chemin du Pont - octroi de contrat à Boisclair et fils inc. pour la fourniture de béton;
6. Résolution - Projet du parc chemin du Pont - octroi de contrat à Équiparc pour l'achat d'équipements de rebuts;
7. Résolution – Changement de nom du parc des Sablières pour le parc Gilbert Aubin;
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

12075-0517

#### **Acceptation de l'ordre du jour**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil affirment que l'avis de convocation a été donné conformément à la loi et qu'ils constatent qu'il y a quorum;

**DONC**, il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Monsieur Pierre Salois et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

12076-0517

#### **Résolution – Complexe Éco-Sports de Piedmont – octroi du contrat à la firme Devcon pour l'implantation et la préparation du terrain**

**ATTENDU** le protocole d'entente intervenu entre le Centre Éco-Sports de Piedmont inc. et la Municipalité de Piedmont concernant la location d'un espace au Parc des Sablières pour l'installation d'infrastructures sportives aux termes de laquelle la municipalité s'est engagée à aménager la surface asphaltée qui recevra les surfaces de jeu;

**ATTENDU** les recommandations du comité des travaux publics;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Monsieur Pierre Salois et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte la soumission de la firme Devcon pour l'implantation, l'arpentage de construction et les travaux de préparation du terrain conformément aux taux horaires prévus à la soumission du 16 mai 2017 au montant total approximatif de 4500 \$ (plus les taxes applicables).

Il est également résolu que la dépense est financée par le fonds de roulement sur une période de cinq (5) ans remboursée en cinq (5) versement égaux à partir de 2018.

**ADOPTÉE**

12077-0517

**Résolution – Complexe Éco-Sports de Piedmont – octroi du contrat à la compagnie Lafarge pour l'achat de matériaux granulaire**

**ATTENDU** que la municipalité doit procéder à l'achat de matériaux granulaires pour la confection de la sous-fondation et de la fondation des installations des infrastructures sportives de hockey-balle et de Pickleball;

**DONC**, il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Monsieur Claude Brunet et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte la soumission de l'entreprise Lafarge pour l'achat de béton recyclé et de pierre concassée selon les taux unitaires prévus à la soumission pour un montant total approximatif de 19 200 \$, plus les taxes applicables, incluant le transport .

Il est également résolu que la dépense est financée par le fonds de roulement sur une période de cinq (5) ans remboursée en cinq (5) versement égaux à partir de 2018.

**ADOPTÉE**

12078-0517

**Résolution – Parc du chemin du Pont – octroi du contrat à la compagnie Techsport, équipement récréatif, pour l'achat de mobilier urbain**

**ATTENDU** qu'en 2016, la municipalité a acquis de la MRC des Pays d'en Haut, un terrain situé à l'extrémité du chemin du Pont;

**ATTENDU** que la municipalité veut aménager ce terrain selon les plans préparés par madame Éliane Roy, architecte paysagiste, sur plusieurs années;

**ATTENDU** qu'en 2017, il y a lieu de procéder à l'achat de mobilier urbain ;

**DONC**, il est proposé par Madame Suzanne Nicholson, appuyé par Monsieur Normand Durand et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte la soumission de Techsport, Équipement Récréatif, pour l'achat de 7 bancs et de 4 tables pour un montant total de 20 746.77 \$ plus les taxes applicables, transport inclus.

Il est également résolu que la dépense sera payée à même la contribution financière de la MRC des Pays d'en Haut au montant de 45 000 \$. Tout montant excédentaire de cette somme sera payé à même le fonds de parcs et espaces verts.

**ADOPTÉE**

12079-0517

**Résolution – parc du chemin du Pont – octroi du contrat à Boisclair et fils Inc. pour l'achat de dalles de béton**

**ATTENDU** qu'en 2016, la municipalité a acquis de la MRC des Pays-d'en-Haut, un terrain situé à l'extrémité du chemin du Pont;

**ATTENDU** que la municipalité veut aménager ce terrain selon les plans préparés par madame Éliane Roy, architecte paysagiste, sur plusieurs années;

**ATTENDU** qu'en 2017, il y a lieu de procéder à l'achat de mobilier urbain et de bacs à rebuts et recyclage;

**DONC**, il est proposé par Madame Suzanne Nicholson, appuyé par Monsieur Normand Durand et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte la soumission de la compagnie Boisclair et fils inc. pour l'achat de treize (13) dalles de béton conformément à la soumission du 16 mai 2017 au montant de 3 665 \$, plus les taxes applicables.

Il est également résolu que la dépense sera payée à même la contribution financière de la MRC des Pays d'en Haut au montant de 45 000 \$. Tout montant excédentaire de cette somme sera payé à même le fonds de parcs et espaces verts.

### **ADOPTÉE**

12080-0517 **Résolution – parc du chemin du Pont – octroi du contrat à la compagnie Équiparc pour l'achat d'équipements de rebuts**

**ATTENDU** qu'en 2016, la municipalité a acquis de la MRC des Pays-d'en-Haut, un terrain situé à l'extrémité du chemin du Pont;

**ATTENDU** que la municipalité veut aménager ce terrain selon les plans préparés par madame Éliane Roy, architecte paysagiste, sur plusieurs années;

**ATTENDU** qu'en 2017, il y a lieu de procéder à l'achat de mobilier urbain et de bacs à rebuts et recyclage;

**DONC**, il est proposé par Madame Marie-Claire Vachon, appuyé par Monsieur Pierre Salois et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte la soumission de Equiparc pour l'achat de deux (2) paniers à rebuts et recyclage triples conformément à la soumission du 18 mai 2017 au montant de 8 341\$, plus les taxes applicables, livraison incluse.

Il est également résolu que la dépense sera payée à même la contribution financière de la MRC des Pays-d'en-Haut au montant de 45 000 \$. Tout montant excédentaire de cette somme sera payé à même le fonds de parcs et espaces verts.

### **ADOPTÉE**

12081-0517 **Résolution – changement de nom du parc des Sablières pour le parc Gilbert Aubin**

**ATTENDU QUE** Monsieur Gilbert Aubin a été directeur général de la Municipalité de Piedmont durant cinquante (50) ans;

**ATTENDU** l'implication de Monsieur Aubin qui a été au service de la population de Piedmont, et ce, de façon exceptionnelle;

**ATTENDU** la grande préoccupation de Monsieur Aubin de faire de la Municipalité de Piedmont un environnement champêtre et ce, en accord avec la population;

**ATTENDU** le grand rôle joué par Monsieur Gilbert Aubin pour faire de ce lieu, actuellement nommé parc des Sablières, un parc naturel, en lieu et place des sablières qui étaient de nature industrielle;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de nommer un site en l'honneur de monsieur Gilbert Aubin;

**DONC**, il est résolu unanimement de renommer le parc des Sablières, « Parc Gilbert Aubin ».

**ADOPTÉE**

**Période de questions**

Aucune question.

12082-0517

**Levée de l'assemblée**

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Monsieur Normand Durand, appuyé par Monsieur Pierre Salois et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**CLÉMENT CARDIN**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**CAROLINE ASSELIN**  
Directrice générale

Je, Clément Cardin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 1442 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
**CLÉMENT CARDIN**  
Maire